



CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE LANGUES VIVANTES

Le présent document vise à vous accompagner dans votre réflexion pour mettre en place le plus facilement et le plus efficacement possible un enseignement de langue vivante à distance qui permettra **d'assurer la continuité pédagogique** pour les élèves. Vous trouverez ci-dessous des étapes possibles et des conseils pour mettre en place des modalités de travail qui s'inscrivent à la fois dans des pratiques pédagogiques via le numérique auxquelles vous êtes souvent habitué.es et des perspectives plus nouvelles.

➤ **ETAPE 1 : définir un outil permettant de rester en contact avec les élèves**

1. Privilégiez un **moyen de communication simple**, c'est-à-dire que vous maîtrisez déjà ou que vous serez en mesure de prendre en main très rapidement.

☑ Vous pouvez par exemple alimenter l'ENT (environnement numérique de travail) que vous utilisez déjà au quotidien dans votre établissement. Vous pourrez ainsi y joindre des fichiers et/ou des liens (si le poids des fichiers est trop lourd par exemple).

☑ L'utilisation des adresses électroniques des élèves est également possible. Nous vous conseillons, si vous en avez une, d'utiliser votre adresse électronique d'établissement plutôt que votre adresse professionnelle en prénom.nom@ac-clermont.fr

2. Etablir un **calendrier de travail** et le communiquer aux élèves.

☑ Nous préconisons de constituer un calendrier hebdomadaire de travail et de le communiquer aux élèves et aux familles.

➤ **ETAPE 2 : définir un scénario d'apprentissage à distance dans une perspective actionnelle**

Au cours des travaux menés à distance, les élèves seront confrontés à des supports authentiques en réception (compréhension de l'oral et/ou de l'écrit) pour aboutir à une production (orale ou écrite, individuelle ou collaborative, en continu ou en interaction) au cours ou en fin de la séquence.

Exemple A – Compréhension écrite/expression écrite

- Envoi aux élèves du support de compréhension écrite (ou réalisation éventuelle d'une webquest) accompagné.e de consignes de repérages et de construction progressive du sens du document (problématique de l'entraînement vs l'évaluation).
- Envoi du travail de l'élève au professeur (via l'outil de communication sélectionné par le professeur) ou mise à disposition en ligne, éventuellement.
- Renvoi par le professeur du travail annoté (en utilisant par exemple « insertion » > « commentaire »)
- Pour les activités d'expression écrites, des allers-retours successifs du document entre enseignant et élève (à charge pour l'élève de suivre les conseils donnés pour enrichir, s'auto-corriger, compléter, reformuler).

Exemple B – production écrite sous forme collaborative avec l'usage d'un éditeur de texte collaboratif tel que l'application Framapad ou applicatif éventuellement disponible sur l'ENT

- Création par le professeur d'un document support par groupe de travail (comprenant à minima la consigne en référence à un document travaillé en amont par exemple)
 - Production écrite collaborative
- L'avantage est l'entraide permise. Cela permet de fonctionner par groupes de besoin et de limiter le temps de lecture pour le professeur (une production par groupe, pas de copie individuelle). Cela implique de réfléchir en amont au regroupement que l'on définit.

Exemple C – compréhension orale / expression orale via l'enregistrement d'un fichier audio

- Transmission aux élèves du support de compréhension orale (utiliser de préférence le recours à des liens pour éviter les problèmes de surcharge des plateformes) accompagné de consignes de repérages et de construction progressive du sens du document (problématique de l'entraînement vs l'évaluation).
- Production orale : comme pour l'exemple A, on peut envisager des allers-retours entre enseignant et élève pour conseils et améliorations. Dans ce cas, l'enregistrement de départ est réalisé par l'élève et l'enseignant propose des pistes d'amélioration de la production accompagnées éventuellement d'exercices pour guider l'élève dans cette démarche.

Exemple D – expression orale en interaction à partir d'une classe virtuelle et/ou du téléphone

Ce type d'activité nécessite la disponibilité des interlocuteurs au même moment sur un créneau défini (enseignement synchrone appelé 'classe virtuelle'). Il peut s'agir de petits groupes d'élèves répartis par besoins.